

14 ACTU LYON ET RÉGION

RHÔNE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

À Lyon 3, la fac de droit résiste à une éventuelle fusion des universités



■ Le projet d'une université "intégrée" est loin de faire l'unanimité auprès des personnels de Lyon 3. Photo archives Philippe JUSTE

Un regroupement des universités et grandes écoles de Lyon est envisagé. Si le président de Lyon 3 y est désormais favorable, la faculté, composante importante, fait de la résistance.

Les universités et grandes écoles de Lyon et de Saint-Etienne, entendent construire une université "intégrée" sur un modèle spécifique. L'idée générale : parvenir à « une université forte et puissante et en même temps très décentralisée avec une large autonomie pour ses composantes », selon les termes d'une déclaration signée le 30 septembre dernier par quatorze des président(e)s des établissements membres et associés de la Comue (Communauté d'universités et d'établissements). Ces signataires disant tout le bien qu'ils pensent de ce mariage. Un mariage de raison ? Peut-être. D'argent, aussi. À la clef, en effet, les millions de l'Idex (initiatives d'excellence) un programme dans le cadre des investissements d'avenir, ainsi que des subsides des collectivités (Région et Métropole de Lyon)

Une pétition en ligne

Caillou dans la chaussure du président de Lyon 3, la faculté de droit fait preuve d'un certain esprit de résistance. Fin septembre, les membres du conseil de la Faculté ont dénoncé à l'unanimité, « le calendrier », « l'opacité », « l'absence d'audit permettant une

visibilité sur les établissements avec lesquels il nous est proposé de fusionner » ou encore « le manque de clarté sur la gouvernance du futur établissement », avec « aucune garantie pour l'avenir de la faculté de droit » ? Précision ultime : « C'en est ni une opposition par principe à l'Idex [...] et à une Université fusionnée, mais en l'état, c'est forcément un refus des projets proposés ».

« J'ai l'impression qu'on cherche à nous tordre le bras pour réaliser une fusion qui ne nous apportera rien », fustige Marc Boninchi, maître de conférences à Lyon 3. « Les personnels et les étudiants n'ont pas demandé qu'on fasse disparaître leur université dans une "chose" gigantesque et informe ! Le souci de leur bien-être doit passer avant tout, quitte à déplaire à la ministre et au maire de Lyon », poursuit cet historien du droit, qui a mis en ligne une pétition "Non à la disparition de Lyon 3".

Franck Marmoz, le doyen de la faculté de droit exprime aussi ses doutes : « Nous sommes

supposés avoir des écrits qui détailleraient la gouvernance, mais nous avons le sentiment que les choses se font sans nous. En ce qui nous concerne, nous ne voyons pas les avantages de se retrouver, avec nos 10 000 étudiants dans une énorme université globalisée ». Fin 2016, les conseils d'administration de tous les établissements concernés se prononceront sur leur engagement dans la construction de cette "Université de Lyon" dite « intégrée ». S'ouvrira ensuite une période de deux ans permettant de définir les statuts de la nouvelle Université, dont la création est prévue début 2020.

Muriel Florin
et Sophie Majou

INFOS Université de Lyon :
université Claude-Bernard Lyon 1,
université Lumière Lyon 2,
université Jean-Moulin Lyon 3,
université Jean-Monnet de Saint-Etienne, ENS Lyon, Centrale Lyon,
Insa, IEP, VetAgroSup, ENTPE, les
Mines de Saint-Etienne, CNR,
Institut national de la santé et de la
recherche médicale.

L'avis du président

Qu'en pense la présidence de Lyon 3 ? Jacques Comby « comprend qu'il y ait des inquiétudes », « c'est l'expression de la démocratie ». « Nous travaillons sur un modèle qui n'existe pas ailleurs en France », pointe par ailleurs l'universitaire, qui se dit à la recherche « d'une réponse adaptée ». Début septembre, lui-même a publiquement proposé un modèle alternatif à celui d'université intégrée soutenant la candidature Idex. Depuis, Jacques Comby a défendu « l'engagement partagé » vers un modèle intégrateur.

LYON SANTÉ Choc septique : la recherche avance

Le choc septique ou sepsis est une infection grave dans laquelle la réponse inflammatoire de l'organisme a pour conséquence des défaillances d'organes. Dans sa forme la plus grave, le taux de mortalité s'élève à 30 %. Établir un diagnostic le plus rapidement possible est donc un enjeu crucial. C'est l'objectif du programme de recherche Realism, lancé en 2014 par Bioaster, institut français d'innovation technologique en microbiologie, bioMérieux, l'École supérieure de physique et de chimie industrielle de la ville de Paris, les Hospices civils de Lyon et Sanofi. D'un budget de 8 millions d'euros, il rassemble plus de cinquante chercheurs et vient de s'enrichir de deux nouveaux partenaires : GSK et la division vaccins de Sanofi.

MARDI DANS LE CAHIER ÉCO

Ces entreprises qui misent sur le bien-être des salariés



■ Éveil musculaire sur un chantier. Photo Philippe JUSTE

Le Progrès Économie a choisi de s'intéresser cette semaine à des entreprises lyonnaises qui redoublent d'inventivité pour favoriser le confort au travail de leurs salariés. Une manière de les fidéliser, de les motiver ou encore de réduire l'absentéisme, à l'heure où la loi Grenelle 2 impose aux entreprises de plus de 500 salariés de publier des indicateurs RSE (responsabilité sociétale des entreprises) et développement durable dans leur rapport annuel. À lire dans *Le Progrès Économie* du mardi 25 octobre.

LYON SANTÉ Deux conférences sur les staphylocoques cette semaine

Le Centre national de référence des staphylocoques des Hospices civils de Lyon propose deux conférences gratuites (entrée libre sous réserve de places disponibles). La première se déroulera le mercredi 26 octobre de 17 h 30 à 19 heures sur le thème "Le staphylocoque est-il l'ennemi public n° 1 ?" et sera présentée par Philippe Moreillon. La deuxième conférence, animée par Gérard Lina, aura lieu jeudi 27 octobre de 16 h 30 à 18 heures sur le thème "Protections périodiques et staphylocoques : mythes et réalités".

PRATIQUE À l'Amphithéâtre Charles-Mérieux, ENS, 46, allée d'Italie, Lyon 7^e